

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Master Droit notarial

Niveau d'étude
viséDurée
2 ans

BAC +5



Composante

Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Ouvert en stage

Non

Parcours proposés

- Droit notarial

Présentation

Le **Master droit notarial** permet aux étudiants, grâce à une spécialisation progressive, d'acquérir un socle de compétences fondamentales, théoriques mais aussi pratiques, requises pour l'exercice du métier de notaire. La vocation première de ce master est en effet de former à la profession de notaire.

Le **Master droit notarial de l'Université de Lille** fait l'objet d'une convention avec l'INFN (Institut national des formations notariales). Il permet une poursuite d'études en DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat), également délivré par l'Université de Lille, dans le cadre de sa convention avec l'INFN. L'étudiant ayant validé le Master droit notarial pourra intégrer de droit le DESN pour poursuivre sa formation au métier de notaire.

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Infos pratiques

Lieu(x)

Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

Campus

Campus Moulins Lille

Programme

Droit notarial